

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le jeudi 26 février 1976

• 1549

[Text]

Le président: A l'ordre. Messieurs, nous reprenons l'étude du Bill C-20, une loi qui modifie la Loi sur la citoyenneté. Lorsque nous avons ajourné mardi, nous en étions à l'article 2 et nous entendions des témoins. Nous reprenons aujourd'hui le même article.

Je voudrais aussi mentionner aux députés qu'un autre projet de loi touchant la citoyenneté nous a été soumis par la Chambre des communes. Il s'agit du Bill C-209, un bill privé qui a été présenté par M. Marcel Prud'homme, député de Saint-Denis. C'est le contenu du projet de loi qu'on a soumis à notre étude. L'unique objet de ce projet de loi est de réduire de 5 ans à 3 ans la période de résidence minimum exigée de l'auteur d'une demande de certificat de citoyenneté. Donc, en poursuivant l'étude du Bill C-20, nous nous trouvons à remplir le mandat que la Chambre nous a confié concernant le Bill C-209.

Je ne mentionne donc ceci que pour votre gouverne. En adoptant ou en étudiant le Bill C-20, nous nous attaquons par le fait même au Bill C-209 qui ne constitue qu'un des aspects du Bill C-20.

Aujourd'hui, nous avons comme témoin le secrétaire d'État, l'honorable Hugh Faulkner qui est accompagné de M. R. W. Nichols, documentaliste de la Direction générale de l'enregistrement de la citoyenneté et de M. Lewis Levy, directeur du Service du contentieux du Secrétariat d'État. Le ministre a-t-il quelque autre commentaire à faire ou préfère-t-il se soumettre aux questions immédiatement?

Hon. J. H. Faulkner (Secretary of State of Canada): I want to apologize for being late. I was unavoidably detained and I apologize to the Committee but I have nothing else to say at this point.

The Chairman: So if we are all ready we will start with the questions. Mr. Fairweather you have the floor.

Mr. Fairweather: Thank you. I just want to go into two of the amendments the Minister has given us, one having to do with the ownership of land. I would like a little more explanation. This is not a criticism, it is really a comment on the system. We find ourselves having participated in a Second Reading debate and then having to meet in the Committee a rather fundamental change in the law. Perhaps the Minister could discuss for a minute what he seeks to do in the amendment about ownership of land by non-citizens or citizens, what is the point?

Mr. Faulkner: Citizens and landed immigrants.

Mr. Fairweather: Yes.

Mr. Faulkner: First of all, I should point out that at the Second Reading stage—I know the honourable member for Davenport and I am sure the spokesman for the New Democratic Party, Mr. Symes, I think, probably, and others, Mr. Brewin, raised the question—it happened to coincide with a discussion that was at a certain stage of development within the government. As you know it was an item on the agenda of a first ministers' conference. Some discussions had taken place with the provinces and I made the argument that this was a question on the minds of members of Parliament. It did relate to the citizenship bill which was going to be before the Committee. It

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

Thursday, February 26, 1976

[Interpretation]

The Chairman: Order, please. We will now resume consideration of Bill C-20, an Act respecting citizenship. When we adjourned on Tuesday we were on Clause 2 and we were hearing witnesses. Today we resume consideration of the same clause.

I would also like to mention that another bill respecting citizenship has been referred to us by the House of Commons. I am talking about Bill C-209, which is a private bill introduced by Mr. Marcel Prud'homme, member for Saint-Denis. It is the content of the bill which has been referred to our study. The only aim of that bill is to bring down from five years to three years the minimum required period of residence for a citizenship applicant. Therefore, in continuing our consideration of Bill C-20, we are fulfilling our term of reference concerning Bill C-209 referred to us by the House of Commons.

This is only for your information. By adopting or considering Bill C-20, we deal with Bill C-209 which is one of Bill C-20's aspects.

Today, we have as our witness the Secretary of State, the honourable Hugh Faulkner who is accompanied by Mr. R. W. Nichols, Registrar, General Registration Branch, and by Mr. Lewis Levy, Director of the Legal Services of the Secretary of State. Would the Minister like to make some observations or would he rather answer the questions now?

L'honorable J. H. Faulkner (secrétaire d'État du Canada): Je tiens tout d'abord à m'excuser de mon retard. J'ai été retenu et je m'en excuse, mais je n'ai rien d'autre à dire pour l'instant.

Le président: Si nous sommes prêts, nous pouvons commencer les questions. Monsieur Fairweather, vous avez la parole.

M. Fairweather: Merci. Je voulais simplement aborder 2 des amendements que le ministre nous a présentés, dont l'un porte sur la propriété foncière. J'aimerais avoir de plus amples renseignements à ce sujet. Je ne vous adresse pas une critique, mais plutôt une observation au sujet du système. Nous avons participé aux débats en deuxième lecture et nous devons maintenant nous réunir en comité pour discuter un changement assez fondamental dans la Loi. Peut-être le ministre pourrait-il nous dire que vise cet amendement sur la propriété foncière des non-citoyens ou des citoyens?

M. Faulkner: Il s'agit des citoyens et des immigrants reçus.

M. Fairweather: Oui.

M. Faulkner: Premièrement, j'aimerais indiquer qu'à l'étape de la deuxième lecture—je sais que l'honorable député de Davenport ainsi que le porte-parole du parti néo-démocrate, M. Symes, ainsi que d'autres, dont M. Brewin, ont soulevé à nouveau la question—l'étape de la deuxième lecture, donc, a coïncidé avec une discussion qui était déjà assez avancée au sein du gouvernement. Comme vous le savez, cela faisait partie de l'ordre du jour d'une conférence des premiers ministres. On en avait discuté dans les provinces et j'avais indiqué que les députés s'intéressaient à cette question. J'ai fait allusion au Bill sur la citoyenneté qui allait être à l'étude du Comité. On a semblé